

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	35 (1945)
Heft:	1
Artikel:	La baume aux rats (conte)
Autor:	Piguet, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005697

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† Son Excellence Monseigneur Marius Besson

Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Les journaux et les revues suisses ont rendu un hommage ému au grand évêque, au savant moyenâgeiste, au patriote éclairé que fut S. Exc. Mgr Dr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, décédé à Fribourg le 24 février dernier. Notre revue voudrait mettre l'accent sur l'amour que Mgr Besson portait aux traditions populaires. Non seulement il parla toute sa vie, dans le cercle de sa famille, le dialecte piémontais appris sur les genoux de sa mère, mais il ne laissait passer aucune occasion d'encourager à «maintenir les bonnes traditions de chez nous». «Gardez fidèlement votre savoureux patois», disait-il aux gens de La Roche, lors de la visite pastorale en 1941, et il félicitait chaudement les hommes d'être restés fidèles au port du coquet *brødzon*.

Parlant aux participants de la fête nationale des costumes à Fribourg, le 6 septembre 1941, il leur disait notamment : «Fribourg vous accueille avec enthousiasme, parce qu'il se fait un honneur de tenir fidèlement à son passé. Non seulement il garde et restaure ses sanctuaires, ses vieilles maisons, ses ponts, ses tours et ses remparts, mais il conserve ses coutumes avec une persévérance qui surprend... Fribourg comprend vos efforts, les apprécie, et leur souhaite un magnifique succès... Gardons nos traditions, gardons ce qui en fait l'âme, le sentiment religieux.»

Notre cliché représente Mgr Besson basant, après l'avoir lavé, le pied d'un pauvre. Cette cérémonie — le «Mandatum» — a lieu à la cathédrale l'après-midi du jeudi saint. En souvenir du Christ lavant les pieds de ses apôtres, l'évêque en aube lave, puis baise (cf. fig. p. 1*) les pieds de douze pauvres, auxquels son Vicaire général remet ensuite une large aumône.

F.-X. B.

La baume aux rats (conte).

Par A. Piguet, Le Sentier.

Dans le Jura bernois, on donne le nom de «fôles» à certains récits populaires d'une fantaisie burlesque. Arthur Rossat et M. Jules Surdez en ont publié des collections bien intéressantes (Arch. suisses trad. pop. 15—20, 22; Arch. suisses trad. pop. 39). Or, il existe à la Vallée de Joux quelque chose d'approchant. Ces contes, qui ne portent aucun nom spécial, sont si bien charpentés, et débités avec tant de verve, qu'ils en prennent une apparence de vraisemblance. Le diseur lui-même est censé jouer un rôle plus ou moins important dans le drame dont il nous narre les péripéties.

La «gandoise» que voici rappellera à chacun le fameux Conte des rats de Hameln. On se demande tout naturellement, si le Jura vaudois n'a pas emprunté le thème germanique, tout en l'accommodant à sa façon, et en lui donnant la couleur locale nécessaire. L'emprunt, si emprunt il y eut, doit remonter à un siècle et demi. Il me paraît antérieur à la publication des Contes de Grimm. Mon père, né en 1841, avait entendu dans sa prime jeunesse ce récit d'un vieillard.

Il se peut que la légende des rats nous soit venue directement des plaines de l'Allemagne du Nord par le canal du pasteur J. F. Réal. Avant de fonctionner à l'église du Chenit (1774-1783), cet orateur réputé avait rempli le même office auprès de l'église française de Stettin en Poméranie. Les vieilles légendes qu'on s'y racontait à la veillée lui devinrent certainement familières.

Conte:

«Il y a longtemps, bien longtemps que cela s'est passé. C'était vers la fin de l'autre siècle. Année d'abondance extraordinaire. Mais, si les granges de la plaine regorgeaient de blé, les rats menaçaient de tout anéantir. On avait beau les empoisonner, les assommer par douzaines, leur nombre ne faisait qu'augmenter. Le gouverneur de Bière ne savait plus à quel saint se vouer, quand le vieux tambour-taupier, un peu sorcier à ses heures, vint le trouver.

«Ecoute, Marc-Henri, s'écria le bonhomme, je me charge de faire passer aujourd'hui même le Marchairuz¹⁾ à cet immonde troupeau. J'y mets une seule condition: la commune me payera un pot de blanc tous les dimanches tant que je vivrai. — Tu peux compter sur ton pot, si l'affaire réussit, répondit le gouverneur. Le Conseil ne manquera pas de m'appuyer.»

Aussitôt mon *tăpatrōūyə*²⁾ d'aller querir sa caisse. Il fait le tour du village en battant un rappel ensorcelant. Les rongeurs, fascinés, ne peuvent résister à la sollicitation. Ils surgissent de toutes les granges, de tous les greniers, de toutes les caves pour emboîter le pas. On en compte des milliasses et des milliasses. La route qui monte vers le Jura en est noire.

Je remontais justement d'Aubonne avec une demi-courte³⁾ de vin quand la horde me rattrapa. «Vous pouvez faire un détour si cela vous chante, sales bêtes! moi, je reste sur la route.» Mais, ne les voilà-t-il pas qui grimpent sur le char, la courte, mon dos, ma tête, puis sur mon cheval? Nous sommes mordillés, égratignés,

¹⁾ Col menant à la Vallée de Joux.

²⁾ «Tape-truie», ancienne appellation comique des tambours.

³⁾ Sorte de futaille.

balafrés au passage par des centaines de griffes. Le sang gicle. Si j'avais persisté à tenir le milieu du chemin, les rats n'auraient laissé de nous que les os. Lestement, pour sauver ma peau, je gare mon attelage dans la «charrière» qui mène à la ferme d'En Gottettaz. De là, je pus contempler tout frissonnant, pendant une heure au moins, le défilé de la bande noire.

La voie une fois libérée, mes roues broyaient ici et là des rats blessés ou crevés. Cela faisait couic couac, couic couac.

Comme j'arrivais au Sapé, de nuit noire, une ombre me croise: le tambour-taupier. « Hé, l'ami! qu'il me fait, cette fois ils ont eu leur compte. Je les ai conduits vers la baume de la Rolaz¹⁾. Il a suffi d'y jeter un caillou pour voir ces monstres se précipiter jusqu'au dernier dans le gouffre. A présent, il n'en reste pas seulement la queue d'un.»

Vous avez beau rigoler, vous autres jeunes gens; ce que je viens de vous raconter, c'est la pure vérité.»

La fête du Feuillu à Versoix.

Par Louis Girel, Versoix²⁾.

Voici une brève description de la fête du Feuillu³⁾ telle qu'elle se passait du temps de ma jeunesse, vers 1880, à Versoix-la-Ville.

Seuls les jeunes garçons de 12 à 18 ans participaient à cette fête: il n'y était question ni de reine ni de couronnes fleuries. Pendant la semaine qui précédait le premier dimanche de mai, nous procédions à la confection de la carcasse de la «Bête», au moyen de «ramures» (perches) de haricots et de deux ou trois cercles de tonneau en bois. Cette carcasse avait à peu près 1 m. de diamètre près du sol, et sa hauteur était de 2 m. 50 environ. On fixait les branches au cercle inférieur d'abord (elles pendaient vers le bas), puis au cercle supérieur, recouvrant une partie de celles d'en bas. Pour faire ce travail, nous

¹⁾ La baume de Rolaz se trouve à peu de distance au sud de la route du Marchairuz.

²⁾ Madame P. Bordier, Versoix, s'apercevant que cette commune n'est pas représentée dans l'étude de H. S. Aubert sur la célébration du Feuillu (Arch. trad. pop. 25, 257 ss.), s'est aimablement chargée de recueillir les souvenirs que quelques vieillards ont gardés de cette fête locale. Elle a bien voulu nous communiquer le récit de son témoin principal, texte qu'elle s'est fait confirmer et préciser par d'autres personnes. Réd.

³⁾ On disait *lo folyu*, et l'on prétend que cela vient de *fou* et non de *feuille*.